

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, à 20 heures, le 20 juin, le conseil municipal de la commune de Toussieux s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Armand Chaumont, Maire, afin de discuter publiquement des questions à l'ordre du jour.

Présents : Sylvie FROGER, Gérard POYET (adjoints),

Patricia CHAUDIER, Joëlle VERNAY, Ingrid BESSON, Emeline DUFRESNE, Cyril TOURNAIRE

Christian JAMES Xavier BRETIN, Estelle MORIN, Sylvie BOILLOT

Pouvoirs : Stéphane FRANCHEQUIN à Armand CHAUMONT

Excusés : Raphael MESQUITA, Patrice LANSARD

Secrétaire de séance : Estelle MORIN

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 1^{er} juin 2023.
2. Délibération pour autoriser le CCAS à statuer sur les demandes d'aides sociales.
3. Délibération pour autoriser l'implantation d'une antenne SFR sur la parcelle A 743.
4. Retour CCDSV, syndicats, commissions.
5. Points divers.

1. Approbation du Compte Rendu du 1^{er} juin 2023

Reporté au prochain CM.

2. Délibération pour autoriser le CCAS à statuer sur les demandes d'aides sociales

Point supprimé car le CCAS est autonome pour délibérer seul.

3. Délibération pour autoriser l'implantation d'une antenne SFR sur la parcelle A 743

Présentation du projet :

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, SFR projette l'installation d'une antenne relais émettant sur la bande de fréquence 3.4 GHz – 3.8 GHz pour contribuer à la couverture en 5G.

Le document présente les rapports de simulation de l'exposition aux ondes des antennes à faisceau fixe et des antennes à faisceaux orientables émises par le projet d'installation radioélectrique située sur la parcelle A 743 sous différents azimuts dans un rayon de 200 m (mesures réalisées par un organisme indépendant).

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1.50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 2 et 3 V/m pour les antennes à faisceaux orientables (azimuts 15°-180° et 260°)

Un contrat de location sur une base 9 600 € annuelle est proposée avec une ré indexation de 2 % par an.

Comme pour l'implantation de l'antenne free vers le cimetière, nous procéderons à des mesures de champs électromagnétiques en amont du projet et après sa mise en service

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'implantation d'une antenne SFR sur la parcelle A 743

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

4. Retour CCDSV, syndicats, commissions

Retour sur le projet d'augmenter le temps méridien pour faciliter les services à la cantine :

- Implique de décaler les horaires scolaires (démarrer plus tôt et ou finir plus tard).
- Problématique de cars non cumulables et donc non compatibles avec des enchaînements de transport avec les heures des collèges et ou des lycées.
- Nécessité de créer une ou des rotations particulières avec un car et un chauffeur spécifique (moyen non garanti du fait de la carence de chauffeurs).
- Coût par bus estimé à environ 46 K€ HT par année scolaire.
- Problème de financement AURA, CCDSV, communes.
- L'association le creux du loup propose que la Mairie de Rancé achète du matériel spécifique (chaises hautes pour que les maternelles puissent manger sur des grandes tables) et ainsi améliorer la fluidité des services.
- Le problème du 2^{ème} car dépend aussi et essentiellement de la création ou pas de la 10^{ème} classe sur le RPI, et donc de la répartition des enfants.
- Réponse début juillet sur la création ou non de cette classe.
 - Le temps méridien restera le même.

5. Points divers

Points Travaux école :

Sols souples posés,

Peinture murale : 1^{ère} couche d'imprégnation faite,

Sanitaires posés et non encore fonctionnels,

À venir : pose isolation toiture et pose faux plafond,

Livraison possible vers la fin juillet 2023.

Prochain conseil municipal : mardi 11 juillet à 20 h